

Une préparation du budget dans le brouillard

Lors du dernier conseil municipal, comme chaque année avant le vote du budget, l'adjoint aux Finances a présenté le rapport d'orientation budgétaire. Ce document obligatoire doit contenir en particulier, la présentation des engagements pluriannuels d'investissement, avec une prévision des dépenses et des recettes. Comme l'an dernier, la majorité n'a malheureusement pas répondu à cette exigence de la loi. Nous l'avons donc interpellée sur ce point. Sa réponse est plus qu'inquiétante : « **nous ne pouvons pas faire un plan pluriannuel car nous sommes dans le brouillard** ». Les arguments avancés sont « *une période compliquée avec des inconnus* ». Certes, mais pour nous, ce ne sont pas des arguments suffisants. La majorité a l'obligation de présenter ses futurs investissements et de préciser comment elle envisage de les financer, la loi l'impose et le bon sens aussi !

Depuis le début de la mandature, la majorité aura **investi plus de 7 millions d'euros sur 2 années**. L'adjoint aux Finances nous a indiqué que les investissements pourraient être de 16 millions d'euros sur un mandat de 6 ans, alors que le projet phare de la majorité, la salle polyvalente, n'a pas encore été engagé (coût estimé autour de 5 millions sans compter les coûts de fonctionnement). La majorité a également l'ambition de réhabiliter le centre-ville avec son projet « Chalonnnes 2040 ». Comment compte-elle financer ces nouveaux projets ? Il peut être tentant de trouver de nouvelles recettes **en augmentant les impôts**. Est-ce raisonnable dans le contexte actuel ? Nous nous interrogeons sur les intentions de la majorité.

Il nous a été indiqué qu'il fallait avoir une vision du « *présent et non pas du passé ou du futur* ». Curieux, tant nous considérons que **le passé, le présent et l'avenir doivent guider notre commune** ! Et si l'on parle du présent, en 2021, des Chalonnaises et Chalonnais se sont investis dans le groupe de travail de la Confluence du Layon (espace du plan d'eau), et ont fait des propositions en lien avec la mairie et les élus. Il avait été estimé à minima un besoin de 43.700€ et un maximum de 170.800€ de travaux, finalement, seuls 16.000€ y seront consacrés, soit trois fois moins que le minimum prévu ! **Domage pour le plan d'eau, et dommage pour la participation citoyenne...**

Enfin, il nous a été indiqué que la majorité avait **la volonté d'accueillir de nouveaux habitants avec de hauts revenus et que les bénéficiaires de la cantine à 1 € n'étaient pas forcément une priorité**. Au contraire, nous pensons que Chalonnnes doit continuer à accueillir une population diversifiée, ainsi que de jeunes ménages aux moyens parfois plus modestes !

***L'équipe de la minorité : Maud AVANNIER, Stella DUPONT, Fernando GONÇALVES,
Véronique ONILLON, Marc SCHMITTER, Anne UZUREAU.***